



RÉGION ACADÉMIQUE  
BOURGOGNE  
FRANCHE-COMTÉ

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

**Rectorat**

**Pôle académique Recherche  
Développement Innovation et  
Expérimentation (PARDIE)**

Dossier suivi par les CARDIE :  
Evelyne GERBERT-GAILLARD  
IA-IPR de mathématiques  
Philippe ROUX  
IEN

Secrétariat :  
Florence BARDOT  
[florence.bardot@ac-besancon.fr](mailto:florence.bardot@ac-besancon.fr)  
Tel : 0381654933

Courriel à  
[evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr](mailto:evelyne.gerbert-gaillard@ac-besancon.fr)

[philippe.roux@ac-besancon.fr](mailto:philippe.roux@ac-besancon.fr)

10 Rue de la Convention  
25030 BESANÇON cedex

**Appel à nouveau projet - Année  
scolaire 2018-2019**

**Innovation / Expérimentation**

## **FICHE D'IDENTITÉ DU PROJET**

**Intitulé : Dispositif préventif au  
décrochage scolaire en 5ème ->  
Objectif réussite**

**Etablissement(s) –  
Ecole(s) : Collège Diderot**

**Adresse : 3 rue de Cologne – 25000  
BESANCON**

**Courriel : [ce.0251080N@ac-besancon.fr](mailto:ce.0251080N@ac-besancon.fr)  
Téléphone : 03.81.51.04.33  
Collège connecté : OUI - NON**

**COORDINATION Nom et prénom  
du coordonnateur :**

**Marie-Pierre PICHETTI**

**Adresse électronique du  
coordonnateur :**

**[marie-pierre.pichetti@ac-besancon.fr](mailto:marie-pierre.pichetti@ac-besancon.fr)**

**BESOINS DIAGNOSTIQUÉS À L'ORIGINE DU PROJET**

Des élèves en réelle difficulté scolaire et qui rentrent dans un processus de décrochage, lequel se traduit en particulier par un nombre important d'absences

Le diagnostic s'appuie, en outre, sur :

- Les résultats scolaires
- Le nombre d'absences
- Les rapports d'incidents
- le nombre d'exclusion de cours du dernier trimestre de 6ème et du premier trimestre de 5ème

Il apparaît nécessaire pour les équipes de mettre en place un dispositif préventif dès la 5ème afin d'intervenir vite et de favoriser une prévention contre un éventuel décrochage afin que la rupture notamment avec les apprentissages ne s'installe pas.

## **RÉSUMÉ DU PROJET EN 10 LIGNES MAXIMUM**

Dispositif préventif dès la 5ème :

- une contractualisation avec l'élève et ses parents pour un espace de parole permettant une remise en confiance de l'élève et créer un nouveau lien avec la famille autour d'une scolarité positive
- une prise en charge personnalisée afin de remettre l'élève en situation de réussite en français et en maths par des professeurs de la classe en co-intervention.
- un tutorat avec un enseignant impliqué dans le dispositif une fois par semaine sur un temps d'accompagnement éducatif
- des ateliers technologiques afin de travailler des projets concrets
- à travers le parcours avenir, une aide à la connaissance de soi

## **OBJECTIF(S) ET EFFETS ESCOMPTÉS**

- **sur les élèves et leurs acquis :**

\* recréer un lien de confiance entre l'élève et le collège, sa scolarité et l'aider à regagner l'estime de soi.

\* l'aider à prendre du recul sur sa scolarité et ses difficultés

\* consolidé les acquis et valider les domaines 1, 2 «et 4 du cycle 4 du socle commun de connaissances, de compétences et de culture

- **sur l'établissement ou l'école**

\*Réduire l'absentéisme et le décrochage scolaire

\*Offrir des réponses pédagogiques différenciées pour garantir à tous les élèves l'acquisition du socle commun

\*Mieux associer les parents à la réussite scolaire et éducative

\*Améliorer le climat scolaire dans la classe et hors-la classe

## **DE MISE EN ŒUVRE PRÉVUES**

**Élèves impliqués :**

Nombre : pour chaque session, il est prévu un effectif de 10 élèves maximum afin que la prise en charge individuelle puisse se faire de façon satisfaisante

**Nombre de classes et niveaux des classes :**

Deux classes de 5<sup>e</sup>

**Préciser si les élèves bénéficiant du projet sont scolairement ou socialement fragiles:**

\* Elèves scolarisés dans un collège REP+

\* Elèves dont l'absentéisme a fait l'objet de signalements à la DSDEN

\* Elèves qui sont en grande difficulté scolaire

### **Acteurs éducation nationale :**

Nombre : environ 25 personnes

Liste (nom, fonction, discipline éventuelle) :

\*Equipes pédagogiques des deux classes de 5ème

\* CPE responsable du niveau 5ème

\*Tuteurs (professeurs impliqués dans le dispositif)

\* Assistante sociale

\* PsyEn

\* Enseignants volontaires pour ateliers technologiques

\*Enseignant volontaire pour l'accompagnement éducatif

\* Service Civique

Engagement d'un réseau (écoles/collège) : **OUI**

Accompagnement IEN : ~~OUI~~ - **NON**

### **Partenariats éventuels :**

\* Association PARI, maison de quartier

**Votre projet est-il en lien avec un projet déposé par des enseignants-chercheurs au sein de la fédération de recherche de l'ESPÉ ?**

**NON**

**Si oui, titre du projet et nom du porteur :**

### **Modalités d'organisation :**

#### **- temporelle (rythme...) :**

Un entretien avec la famille de l'élève concerné aura lieu avant les congés d'octobre. Pour chaque élève, cette action sera contractualisée dans un PPRE et signée par les élèves, les parents et le collège. Une évaluation de départ, intermédiaire et finale permettra de voir la progression des élèves au fur et à mesure du dispositif.

Le dispositif débutera à la rentrée de novembre. **La durée de la prise en charge était prévue sur deux périodes de 6 semaines. Il s'avère que cette période s'est montrée beaucoup trop longue. C'est pourquoi il est désormais prévu sur une période de 6 semaines reconductible une seule fois avec la possibilité de faire entrer et sortir des élèves du dispositif. Un fonctionnement plus souple afin de donner la possibilité à tous les élèves des deux classes d'intégrer le dispositif en cas de besoin, ce qui permettra de travailler sur le climat global de la classe et d'éviter la stigmatisation des élèves en difficultés. Un entretien bilan est réalisé à la fin de la première période en présence des parents, de la CPE ou Principale Adjointe, du tuteur et d'un enseignant du dispositif.**

#### **- spatiale :**

Dans la classe : Deux matières sont ciblées: (maths/français) où l'élève pourra être accompagné, tutoré par un enseignant supplémentaire dans le but de le placer en situation de réussite sur des compétences ciblées par les enseignants de la matière. Pour une matière donnée, 2 heures de co-intervention avec un enseignant qui prendra en charge les élèves ciblées dans la classe.

A travers le parcours avenir : entretien PsyEN pour aider l'élève à avoir une vision du système éducatif et comprendre les enjeux de l'Ecole. Un travail sur la connaissance de soi sera effectué par les enseignants d'arts plastiques, sous la forme d'une carte mentale.

Ateliers technologiques: Travailler sur un projet concret afin de donner sens à ce que l'élève apprend. Un enseignant supplémentaire travaille avec le petit groupe d'élève en parallèle avec la classe. Les deux classes sont barrettées afin d'effectuer cette prise en charge. Les élèves fabriqueront un objet, relèveront un défi technique; l'objectif étant de permettre à l'élève de « faire ».

Le tutorat: Un enseignant intervenant dans le dispositif effectue le suivi de l'action et l'accompagnement scolaire de l'élève qu'il a en responsabilité. Les entretiens avec le tuteur sont basés sur le principe de l'auto-évaluation de l'élève afin qu'il devienne acteur de sa propre progression.

L'accompagnement éducatif par un enseignant du dispositif : les élèves ont une heure d'accompagnement par semaine lors d'une prise en charge en groupe qui reprend l'aide aux devoirs, l'apprentissage des leçons et un enseignement méthodologique. Cette heure n'a pas été positive car les élèves l'ont vécue comme une punition. Prévue de 13h à 14h, ils ont souvent boycotté le créneau. Cette heure est donc à repenser en travaillant davantage la dynamique de groupe et développer un projet fédérateur pour ancrer la motivation et donner sens à la cohésion de groupe. Il apparaît également important que la personne chargée de cet accompagnement soit extérieure aux équipes pédagogiques des deux classes du dispositif afin d'apporter un regard neutre et extérieur aux enjeux affectifs qui peuvent se jouer dans les relations profs/élèves.

- **Concertation** :

Une réunion de suivi, de régulation a lieu une fois par mois par l'équipe éducative.

## **INSCRIPTION DANS LA POLITIQUE DE L'ÉTABLISSEMENT /L'ÉCOLE**

**Lien avec le projet d'établissement/d'école/contrat d'objectifs :**

- \* Réussite et ambition scolaire
- \* Lutte contre l'absentéisme
- \* Renforcer l'usage du numérique et développer la co-intervention
- \* Améliorer la relation aux familles